



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

El Salvador

Question écrite n° 5421

Texte de la question

M. Jean-Claude Bureau demande a M. le ministre d'Etat, ministre de l'interieur et de l'aménagement du territoire, s'il est possible de dresser un premier bilan de l'action du contingent de la police nationale dans le cadre de sa participation a la force de l'ONU a El Salvador, dite ONUSAL. Sa mission est tres importante car elle consiste a fournir un appui a la mise en place de structures nouvelles, creees dans le cadre des accords de paix de janvier 1992, notamment en procedant a l'encadrement de la police nationale civile (PNC).

Texte de la réponse

Un contingent de trois policiers ayant a leur tete un commissaire de police a participe a la premiere phase de la mission Onusal du 17 aout 1991 au 31 janvier 1992. Ces effectifs ont ete deployes dans des bureaux regionaux des Droits de l'Homme en qualite d'observateurs. Leur tache principale consistait, a partir de plaintes enregistrees dans ces bureaux, a enquerer sur le terrain aupres des forces militaires et des forces de la guerilla. Ces elements d'enquete ont permis la redaction des rapports trimestriels adresses au secretaire general des Nations Unies et au Conseil de Securite. Lorsque la division de police, ONUSAL a ete creee en fevrier 1992, dix policiers francais ont renforce le premier contingent deja en place. Tous ces policiers ont participe activement a la deuxieme phase de la mission : surveillance et accompagnement de la police nationale civile (PNC), au cours de ses activites quotidiennes. Dans des conditions difficiles, ils ont assure notamment la gestion des postes de police auxiliaire transitoire installes dans les ex-zones conflictuelles. Leur grande rigueur, leur professionnalisme, leur sens du service public en ont fait des elements tres apprecies au sein de la division Onusal et aupres des autorites salvadoriennes et des responsables du front Farabundo Marti pour la liberation nationale (FLMN). Les plus grades d'entre eux se sont vus confier des postes de commandement a grandes responsabilites (conseiller en matiere de maintien de l'ordre aupres de la direction de la police nationle, chef de police departemental du Chalatenango, zone hautement conflictuelle et tres sensible politiquement). Le commissaire de police, apres trois mois de fonction comme chef regional de police Onusal, a ete appele aupres du chef de mission en qualite de conseiller technique. Il a represente Onusal au sein de la commission pour la consolidation de la paix (COPAZ/PNC), du conseil academique aupres du directeur general de la PNC, du directeur general de l'academie, de la commission technique internationale hispano-americaine et de toutes les instances nationales et internationales mises en place. Actuellement, il reste deux policiers francais en poste a l'Onusal, un commissaire de police et un inspecteur principal. Cette mission pionniere, puisque premiere du genre creee au sein des Nations Unies, a permis d'affirmer l'excellente image de marque de la police francaise. La preuve en est dans les postes a haute responsabilite confies aux policiers francais et dans les demandes persistantes faites tant par les autorites salvadoriennes que par le FMLN pour que la police nationale francaise maintienne son effort de participation et de cooperation technique au Salvador.

Données clés

Auteur : [M. Bureau Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5421

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 1993, page 2774

Réponse publiée le : 15 novembre 1993, page 4065